



# Ligue d'Aquitaine de Handball

## Territoire Aquitain



Mesdames, Messieurs les Président(e)s de Clubs,

Objet : Information Championnats Régionaux Féminins - Saison 2011/2012

Mesdames, Messieurs,

Lors de l'Assemblée Générale de la Ligue d'Aquitaine de juin 2010, une nouvelle formule de championnat a été votée avec application pour la saison 2011-2012.

Pour le secteur féminin, celle-ci prévoyait, pour le niveau Excellence, le passage d'une poule unique de 12 équipes à 2 poules de 8, soit 4 équipes supplémentaires.

Or, la phase de préparation de la saison 2011/2012 fût marquée par les évènements et constats suivants :

- championnat Excellence Féminine 2010/2011 à 11 équipes donc avec 1 équipe manquante
- refus de montée des champions départementaux du 24, 40 et 47,
- refus de ré-engagement de 2 équipes, ASPOM en Pré-Nationale et Le Teich en Excellence,
- repêchage de la descente de l'équipe de Bayonne de N3,
- refus de Villeneuve de Marsan de se maintenir Excellence Régionale.

Nous nous retrouvons donc avec 8 équipes manquantes pour évoluer dans nos championnats régionaux féminins.

Soucieux de garder un niveau de jeu représentatif, nous avons donc été contraints à prendre les décisions suivantes :

- conserver une poule de 12 pour l'Excellence,
- repêcher les 2 clubs relégués en Pré-Nationale,
- ne faire descendre qu'un club en championnat départemental
- faire monter 6 clubs départementaux dont 3 du comité 33 et 3 du comité 64
- 

Ainsi, l'impossibilité de mettre en œuvre la nouvelle formule de championnat féminin par manque d'effectifs nous a conduit à conserver la structuration précédente (12 équipes en pré-nationale, 12 équipes en excellence).

Une analyse très précise de cet échec va donc être lancée, en collaboration avec les comités et l'Equipe Technique Régionale afin de trouver les pistes de progrès qui permettent de remédier rapidement à cette situation.



# Ligue d'Aquitaine de Handball

## Territoire Aquitain



Ayant ensemble (ligue, comités, clubs) surévalué notre potentiel, nous conservons en effet l'espoir qu'à court terme, l'évolution et le développement du handball féminin aquitain puisse nous permettre d'appliquer la formule de championnat telle qu'elle a été conçue.

Espérant que vous comprendrez les motivations qui nous ont conduit à prendre ces décisions que nous ne pouvons que déplorer, recevez, Mesdames et Messieurs les Président(e)s nos plus sincères salutations sportives.

**Eric JULLIG**  
**Vice-Président Délégué**

**Claude LE FLOCH**  
**Président de la COC**

Copie : Comités